

Il est, à nos yeux, de la plus haute importance que le cessez-le-feu soit relié à des négociations. On ne sait encore au juste sous quels auspices les parties jugeront opportun d'entamer les négociations envisagées pour l'imédiat, parallèlement au cessez-le-feu. Nous avons suggéré le recours au dispositif des Nations Unies. Néanmoins, s'il y a moyen d'entamer des négociations sous les auspices des grandes puissances, nous ne nous opposerions ni à cette possibilité ni à quelque autre méthode de nature à rapprocher les deux parties.

Comme le cessez-le-feu doit s'effectuer dans les positions occupées actuellement par les forces, l'ONUST jouera vraisemblablement un rôle utile en facilitant l'application. Il faudra peut-être donner plus d'ampleur à l'ONUST pour parfaire son rôle à cette fin. Le gouvernement canadien examinerait d'un œil favorable toute demande du secrétaire général en vue d'accroître le nombre d'officiers canadiens faisant partie de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine.

Si des pourparlers sont entamés et nous affirmons catégoriquement qu'ils devraient l'être, il faudra peut-être alors organiser une force chargée du maintien de la paix distincte de celle chargée de la surveillance de la trêve sous les auspices des Nations Unies. Je le répète, nous envisagerions volontiers de participer à une force de ce genre, si les parties intéressées le réclament et si nous sommes persuadés que nous pouvons jouer un rôle utile. Cette force pourrait être très différente de la force de secours des Nations Unies.

En 1956, un des objectifs était d'éliminer le danger d'un conflit entre les grandes puissances. Cette fois-ci, heureusement, les deux superpuissances ont mis au point une proposition commune en vue d'une trêve et il se peut donc que dans ce climat propice à la détente, il y ait lieu de confier à des forces détachées par les grandes puissances les opérations pour le maintien de la paix. Nous suivrons de près ce qui se passera aux Nations Unies et nous consulterons les autres gouvernements à ce sujet.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, il va sans dire que nous applaudissons à cette déclaration et, ce qui est plus important encore, aux nouvelles qui nous viennent des Nations Unies à propos du cessez-le-feu. Ces trois dernières semaines ont été très pénibles. Les souffrances des intéressés directs doivent nous toucher en premier lieu, mais nous ne devons pas oublier non plus que nous avons couru pendant tout ce temps un grave danger quant au maintien de la paix mondiale.

La situation qui existe au Moyen-Orient est l'aboutissement d'une longue évolution et il faudra également beaucoup de temps avant d'en arriver à un règlement final, mais tel doit être l'objectif à poursuivre. Espérons que les nouvelles d'hier marquaient le premier pas vers cet objectif ultime et souhaitable.

Je relève l'allusion qu'a faite le ministre aux superpuissances. C'est là une preuve de réalisme. Quand les superpuissances décident du cours des événements, quelque chose est mis en branle. Je note également son allusion au climat que la détente tant souhaitée a permis de créer. Il est à espérer que grâce à ce climat, même ce conflit extrêmement grave, complexe et explosif pourra être résolu.

Je note la préférence exprimée par le ministre pour la participation d'un organisme des Nations Unies aux négociations. Je le souhaiterais moi aussi, mais j'irais un peu plus loin que lui lorsqu'il dit ne pas s'opposer à un groupe

Conflit israélo-arabe

de superpuissances ou à n'importe quel autre organisme. Nous accueillerions en effet très pragmatiquement n'importe quel groupe ou organisme qui pourrait favoriser la cause de la paix dans cette région en proie aux troubles depuis longtemps.

Le ministre a parfaitement raison de penser que les négociations sont de la plus haute importance. Le cessez-le-feu est un premier pas, c'est un début. Mais il faut maintenant que le monde entier agisse en vue du règlement de ce problème épineux. Je vois que le gouvernement sera en contact avec les autres puissances, les autres pays, et je suppose qu'il le sera sûrement avec le Secrétaire général des Nations Unies.

J'ose croire que tous les Canadiens attendent de nous, leurs représentants, une indication que notre pays est prêt à faire des efforts et, s'il le faut, des sacrifices, si, sous d'heureux auspices et avec des chances raisonnables de succès, la force dont a parlé le ministre devait être constituée. Nous devons être prêts à faire des sacrifices pour la paix au Moyen-Orient, parce qu'ainsi nous accomplirions davantage, nous nous sacrifierions pour les peuples du monde entier.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, nous aussi sommes reconnaissants que le Conseil de sécurité ait demandé le cessez-le-feu et que les parties en cause semblent y consentir. Nous pensons comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) que l'aspect important de la trêve est que les négociations en vue d'une paix durable, fondées sur la résolution n° 242, devraient immédiatement suivre la cessation des hostilités, de préférence sous la surveillance des Nations Unies.

Les négociations doivent tenir compte des réclamations tant des nations arabes que des Israéliens; les premiers exigent la remise des territoires occupés à la suite de la guerre de six jours de 1967 et les autres, le droit d'établir et de faire reconnaître leurs frontières. Nous supposons que si l'Égypte et la Syrie acceptent de négocier, ces pays sont prêts à reconnaître l'indépendance et l'intégrité territoriale d'Israël. La résolution n° 242 du Conseil de sécurité n'a pas eu d'effet auparavant parce qu'il n'y a pas eu de négociations.

Il faudra que les négociations portent aussi sur la situation des réfugiés palestiniens. La solution de ces problèmes exige la coopération, non seulement des Israéliens, mais celle de ses voisins et de toute la communauté mondiale.

Le monde entier apprend avec soulagement que les grandes puissances semblent avoir obtenu la cessation des hostilités au lieu de se dresser encore davantage l'une contre l'autre.

Enfin, nous appuierons toute participation du Canada à la mission des Nations Unies pour surveiller le cessez-le-feu et, au besoin, maintenir ensuite la paix.

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, il est toujours extrêmement malheureux de constater qu'encore aujourd'hui des pays tentent de régler leurs différends en recourant à la guerre. Aussi, est-il réconfortant de voir que le Canada constitue un médiateur valable dont la bonne foi et la bonne volonté évidentes ne sont pas mises en doute.